



## Exercice 8

6 points

Vous lisez ces informations à l'entrée de votre lieu de travail en France.

Répondez aux questions.

1 - À quelle heure est-ce que vous pouvez prendre votre carte de travail ?

- a.  À 9 h.      b.  À 11 h.      c.  À 13 h.

1,5 point

2 - Où est-ce que vous devez aller pour voir la secrétaire du directeur ?

- a.  Au bureau 101.  
b.  Au bureau 102.  
c.  Au bureau 201.

1 point

3 - Quels jours est-ce que vous pouvez demander un rendez-vous médical ?

- a.  Mardi et jeudi.  
b.  Lundi, mercredi et vendredi.  
c.  Tous les jours de la semaine.

1 point

4 - À quel étage est-ce que vous pouvez boire une boisson ?

- a.  Au 1<sup>er</sup> étage.    b.  Au 2<sup>e</sup> étage    c.  Au 4<sup>e</sup> étage.

1,5 point

5 - Quand est-ce que vous pouvez aller à la salle de sport ?

- a.  Le matin.    b.  L'après-midi.    c.  Le soir.

1 point

La **salle de sport** est ouverte tous les jours de 6 h à 11 h. Rendez-vous au 2<sup>e</sup> étage.

Votre **espace café** est au 4<sup>e</sup> étage. Retrouvez des tables et des chaises pour manger.

Les **cartes professionnelles** sont disponibles au bureau 201.

Passez entre 10 h et 12 h.

**Bureau 101** : nouveau bureau du directeur au 1<sup>er</sup> étage. Sa secrétaire est dans le bureau 102.

**Jours de présence du médecin :**

lundi, mercredi et vendredi.  
Écrire à [medecin@rdv.fr](mailto:medecin@rdv.fr).